

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 10/02/2023

LA PHASE 2 DU PROJET H2 NFC VALIDÉE ET SOUTENUE PAR L'ÉTAT A HAUTEUR DE 5 MILLIONS D'EUROS

A l'occasion du salon HyVolution qui s'est tenu les 1er et 2 février à Paris-Porte de Versailles, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a dévoilé les lauréats de la nouvelle vague de l'appel à projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène ».

Parmi les 14 lauréats figure la tranche 2 du projet de station multimodale de production et de distribution d'hydrogène « H2 NFC » à Danjoutin.

Après avoir bénéficié d'une première aide de l'État de 3 550 380 € destiné à financer l'installation d'un électrolyseur de 1 MW permettant la production de 400 kilos d'hydrogène par jour et l'alimentation de 7 premiers bus à hydrogène exploités par la Régie des transports du Territoire de Belfort pour le compte du Syndicat Mixte des Transports en Commun, **le projet porté par Hynamics se voit aujourd'hui attribuer 5 millions d'euros supplémentaires pour accompagner la monter en puissance de la station avec 1 MW d'électrolyse additionnelle et la mise en circulation d'une vingtaine de nouveaux bus H2.**

Cette annonce est un nouveau signal fort du soutien de l'Etat au développement de la filière hydrogène dans notre département, avec, au total, plus de 385M€ d'aides attribuées par l'État.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet

La station hydrogène multimodale de Danjoutin, (projet porté par le Grand Belfort, le Syndicat Mixte des Transports en Commun en lien avec la Régie des Transports du Territoire de Belfort et la filiale d'EDF Hynamics) permettra la production d'hydrogène par électrolyse et sa distribution à partir d'une électricité d'origine renouvelable.

Dès cette année, la station, dont le chantier a débuté en septembre 2022, permettra l'alimentation de 7 bus à hydrogène pour atteindre progressivement 27 bus H2 d'ici à 2025. L'hydrogène produit aura également vocation à être distribuée aux industriels et entreprises du territoire.

Bilan des appels à projet initiés depuis 2018 pour déployer les premiers écosystèmes hydrogène dans les territoires

Les premiers projets liés à l'hydrogène dans les territoires s'amorcent **dès 2018 avec le Plan national de déploiement de l'hydrogène**. Le principe : rassembler des acteurs privés et publics, en partant des usages identifiés sur les territoires. Le gouvernement a ensuite lancé, en septembre 2020, **une Stratégie nationale hydrogène** qui confirme les enjeux économiques et stratégiques de la filière et la dote de la visibilité nécessaire pour la décennie 2020-2030.

Deux appels à projets, opérés par l'Ademe, ont permis d'accompagner ces déploiements. Au total, **46 dossiers ont été sélectionnés, représentant 35 écosystèmes partout en France** (voir le [bilan détaillé](#)).

À ce jour, les usages sécurisés associés à ces écosystèmes représentent 8 400 tonnes d'hydrogène par an, dont la majorité (91%) est destinée au transport de passagers – bus et cars – comme de marchandises – véhicules utilitaires, poids lourds, bennes à ordures ménagères. **Ces différents projets permettent d'éviter 130 000 tonnes de CO₂ par an.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a déclaré : *« Cet appel à projets a montré depuis France Relance la capacité de l'hydrogène à répondre aux besoins très concrets des territoires pour réduire l'utilisation d'énergies fossiles, que ce soit dans les mobilités urbaines, dans les services publics, ou encore dans la décarbonation de notre tissu industriel. L'objectif, c'est d'accompagner cette dynamique pour créer les conditions du succès d'une filière française de l'hydrogène. C'est là le message porté par le Président de la République le 8 novembre 2022 : faire de la sortie des fossiles un levier durable de réindustrialisation de nos territoires et de compétitivité. »*

Opéré par l'ADEME depuis 2018, cet appel à projets permet de soutenir financièrement les projets de déploiement de véhicules et d'installations de production et de distribution d'hydrogène, contribuant ainsi à structurer la filière française et européenne. Il est complémentaire d'autres types d'aides dédiées à la filière, comme le soutien à l'innovation, le soutien au développement d'usines (IPCEI) ou encore le soutien aux coûts d'exploitation pour les électrolyseurs, qui seront pleinement opérationnels dans les années à venir.

Un nouvel appel à projets est d'ores et déjà programmé pour 2023 dans le cadre de la Stratégie nationale de l'hydrogène décarboné et du plan d'investissement France 2030. Objectif : poursuivre la dynamique de déploiement d'écosystèmes hydrogène, notamment pour des usages industriels. Ce nouvel appel à projets sera lancé après une vaste concertation de la filière menée par le ministère de la Transition Énergétique et le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) au mois de février.

La nouvelle phase du
projet de station
multimodale de production
et de distribution
d'hydrogène « H2 NFC »
à Danjoutin

soutenue par l'État
à hauteur de 5M€



@Hynamics